

Le statut de la monnaie en Algérie et son impact sur le développement du secteur informel

Mme Bedjaoui Zahira

Maitre assistant, Université de Tlemcen

E-mail: mbouhassoun81@gmail.com

Mme Benammar Hafida

Maitre assistant, Université de Tlemcen

E-mail: benamar_hafida@yahoo.fr

Résumé :

La politique monétaire permet aux Banques Centrales d'exercer une influence sur des facteurs économiques tels que la croissance, l'emploi, l'inflation, ainsi que sur la balance des paiements. Pour cela les autorités monétaires doivent prendre des décisions, importantes, qui ont des effets sur l'évolution économique.

En Algérie cette politique a connu deux étapes importantes : l'une de 1962 à 1990 où les autorités monétaires cherchaient à adopter une politique de monnaie neutre, l'autre à partir de 1990 où les autorités monétaires tentent de réactiver la monnaie. Ces deux statuts n'ont fait que favoriser le secteur informel.

Mots clés : politique monétaire, croissance économique, masse monétaire, système bancaire, neutralité, monnaie active, secteur informel.

ملخص:

تسمح السياسة النقدية للبنوك المركزية بالتأثير على العوامل الاقتصادية مثل النمو، العمالة، التضخم وميزان المدفوعات. لهذا، يجب على السلطات النقدية اتخاذ قرارات مهمة تؤثر على التنمية الاقتصادية. في الجزائر شهدت هذه السياسة فترتين رئيسيتين واحدة من 1962 إلى 1990 عندما سعت السلطات النقدية إلى اعتماد سياسة محايدة والفترة الثانية من 1990 إلى يومنا هذا نظرا للنتائج السلبية

للفترة الأولى حاولت هذه السلطات إتباع سياسة نشيطة للنقود و كلا السياستان عززت القطاع غير الرسمي.

كلمات مفتاحية: نمو، عمالة، نقود حيادية، نقود نشيطة، سلطات نقدية، قطاع الغير الرسمي.

Introduction :

La situation de l'économie algérienne s'est caractérisée par plusieurs réformes. Ces dernières ont fait l'objet d'une littérature abondante. La plupart de ces écrits ont centré leurs analyses sur le statut de la monnaie. Ils ont accusé les pouvoirs publics d'avoir appliqué deux statuts à la monnaie. L'un de neutralité et ce jusqu'en 1990, l'autre d'activité de 1990 à nos jours. La monnaie neutre suppose que ni le fonctionnement de l'économie, ni ses résultats ne sont influencés par son utilisation. La monnaie active suppose au contraire qu'elle influe l'activité réelle, et que la manière, dont elle est utilisée, peut remédier à toute influence négative.

Cette passivité et activité économique ne peuvent imposer leur logique à l'économie algérienne, car le surplus engendré par la monnaie a été capté par le secteur informel.

Pour développer cette idée il nous paraît essentiel:

- de donner un bref rappel sur la théorie quantitative de la monnaie ;
- de donner un aperçu sur le statut de la monnaie en Algérie et d'essayer en utilisant les théories de montrer que s'il y a eu surplus, ce dernier a été canalisé par le secteur informel.

I. Place de la monnaie dans la théorie quantitative :

Deux courants s'opposent quant au rôle de la monnaie. Il y a les partisans d'une monnaie neutre et les partisans d'une monnaie active.

a- La neutralité de la monnaie :

On dit que la monnaie est neutre lorsqu'une variation étant intervenue dans les variables monétaires, celle-ci ne modifie ni le système des prix

d'équilibre ni les variables réelles de l'économie.¹ Deux approches semblent importantes : la formulation de Fisher et celle de Cambridge.

****Formulation de Fisher :**

Pour Fisher dans une économie monétaire chaque transaction s'analyse en termes de flux monétaire, de sens contraire et de valeur identique, qui est sa contrepartie. Dans toutes transactions il ya un acheteur et un vendeur, donc pour l'ensemble de l'économie le montant des ventes doit être égal au montant des recettes. L'offre et la demande portent toujours sur des marchandises la monnaie, n'est pas demandée pour elle-même mais pour ce qu'elle permet d'acquérir. Cette idée est formulée de la manière suivante : $MV=PT$. De cette identité il va tirer une relation de causalité qui est toujours vérifiée, entre la monnaie et les prix. Toute augmentation de la quantité de monnaie M entraîne une augmentation identique et proportionnelle des prix (P). Inversement, une baisse de la masse monétaire provoque une baisse réciproque des prix. Si la masse monétaire augmente de 3% est que la croissance est nulle, alors l'équilibre s'opère par une baisse de la circulation de la monnaie, soit par une du niveau général des prix (l'inflation).² Cette hausse sera de la même ampleur que l'augmentation de la masse monétaire c'est-à-dire de 3%. La monnaie est donc neutre, toute variation de la quantité de monnaie est contrebalancée par une modification des prix, mais n'influence pas sur le niveau des transactions et de la production.

****Formulation de Cambridge :**

Cette nouvelle interprétation, qui part du même point et aboutit à une conclusion semblable à celle de **Fisher**, suit un trajet tout à fait différent pour y arriver. Les Cambridgiens adoptent une méthode parallèle ; plutôt que faire une théorie du mouvement (Fisher : pourquoi et comment la

¹ Marc Montoussé, « Macroéconomie. », éd. Bréal, 2006, p.185.

² E. Lefeuvre, « Marchés Financiers la logique du hasard : Rapproché les marchés et l'économie pour ne plus subir l'imprévisible. », éd. Eyrolles, 2010, p.192.

monnaie circule ?), les Anglais font une théorie du repos (pourquoi et comment la monnaie est gardée ?).³ Les cambridgiens tels que A. Marshall et A.C.Pigou ne cherchaient pas à déterminer la masse monétaire nécessaire à l'économie pour réaliser un volume donné de transaction, comme l'a fait Fisher, mais essayaient plutôt de déterminer la quantité de monnaie désirée par un individu si toutefois la volonté d'échanger justifie la détention d'encaisses. Les agents économiques ont donc une demande de monnaie égale à : $M = k PY$. k est la proportion de liquidité la part du revenu que les agents désirent avoir en espèces monétaires, c'est l'inverse de la vitesse de circulation. La détermination des prix dans cette formulation est déterminée par un mécanisme logique. Si l'agent perçoit une modification de ces encaisses parce que la quantité de monnaie a varié, il cherchera à en retrouver le niveau requis, en modifiant sa demande sur le marché des biens. L'effet d'encaisse réelle permettra d'abord d'expliquer qu'une hausse accidentelle des prix, non accompagnée d'un accroissement de monnaie est impossible. Si M est multiplié par deux, le niveau général des prix est multiplié par deux, puisque K est une constante et que le revenu réel Y ne peut varier en courte période. La causalité va de l'offre de monnaie vers les prix, la monnaie n'a aucune influence sur les phénomènes économiques réels. La monnaie est neutre.

Mais cette conception d'une monnaie va porter en elle-même ses limites avec l'effondrement de l'économie en 1929.

b- La monnaie est active :

Les caractéristiques particulières de la monnaie mise en valeur par les deux écoles précédentes, vont être rejetées par Keynes et M. Friedman.

****Formulation Keynésienne :**

La demande de monnaie de Keynes, renvoie à la notion de « préférence à la liquidité », c'est-à-dire qu'elle n'est plus dépensée mais

³ J. Manoury : « Des délices de l'inflation aux affres de la déflation: une lecture Keynésienne de la crise. » ; Publication des Universités de Rouen et du Havre 2009, p.181.

gardée.⁴ **La fonction de demande de monnaie prend alors la forme suivante :** $M = L_0 + L_1(Y) + L_2(i)$. Elle s'explique par trois motifs : le motif de transaction (L_0) ; le motif de précaution ($L_1(Y)$) et le motif de spéculation ($L_2(i)$). Dans cette optique la monnaie **n'est plus neutre**. Il y a une causalité entre la demande de monnaie et l'activité économique. S'il y a un accroissement de l'offre de monnaie M ceci fera baisser les taux d'intérêts ce qui provoquera un encouragement de l'investissement qui agira positivement sur les revenus. Cette diminution du taux d'intérêt et l'augmentation du revenu va induire à l'augmentation de l'encaisse spéculative et une augmentation de l'encaisse de transaction. Le taux d'intérêt joue un rôle central dans la décision d'investir et par là sur l'activité économique et sur l'inflation.

c- le retour à la monnaie voile :

A partir des années 70, l'apparition des dérèglements monétaires internationaux a favorisé le retour à la conception classique de la monnaie.

**Formulation de l'école de Chicago :

Selon FRIEDMAN les consommateurs détiennent de la monnaie parce qu'elle produit une utilité. Les facteurs explicatifs de cette demande sont : le niveau général des prix (p), le taux d'intérêt (i), le patrimoine ou la richesse (W) et le rapport capital humain/capital physique (h). La demande de monnaie s'écrit :

$$Md = [W, h, 1 / p.dp / dt, (1-i) / i.di/dt]$$

+ + - -

Les signes indiquent la variation de la demande de monnaie suite à une variation unitaire de chacune de ses variables.⁵ La monnaie n'est pas seulement un instrument d'échange mais avant tout une richesse et la

⁴ Patrick catex, « Histoire critique des théories monétaires et des économistes : l'argent contre la monnaie. », Ed.L'Harmattan.2007, p.83.

⁵ Thaladidia thiombiano, « Crise financière et économique internationale : analyses théoriques et empiriques et implications pour le continent africain. ». 2010, p.112.

demande de monnaie résulte d'un choix fait par l'ensemble des intéressés entre la monnaie et les autres formes de richesses existantes d'une part ; et d'autre part elle est intégrée à l'ensemble des biens capitaux, elle est étudiée dans le cadre d'une gestion de patrimoine opérée par l'agent économique. La monnaie va agir sur l'économie à partir de comportements stables de demande de la part de ces agents. La politique monétaire apparaît donc comme l'instrument le plus adapté. L'offre de monnaie, considérée comme exogène, introduite dans l'économie rencontre la demande et l'équilibre du marché s'opère par le mécanisme de l'effet d'encaisse réelle et des effets de richesses. Toute modification de la quantité de monnaie provoque un accroissement du revenu nominal national. Pour l'ancienne théorie quantitative, la monnaie n'agit que sur le niveau général des prix ; dans la nouvelle formulation monétariste, elle peut à court terme, agir sur les niveaux de la production et les quantités, ce n'est qu'à long terme qu'elle affecte les prix, (elle est neutre).

Au terme de ce parcours théorique la monnaie a été présentée en termes de passivité et d'activité ayant une relation directe avec l'intervention de l'Etat et par là des politiques monétaires. Car à travers ces dernières, les pouvoirs publics tentent de régler le volume et les conditions de la circulation monétaire, en essayant d'adapter le mieux possible l'offre de monnaie du système bancaire aux besoins des agents économiques, et ceci en vue d'obtenir la régulation de l'activité à court et moyen terme. La question qui s'impose est de quel manière a été créée la monnaie en Algérie et quel statut lui a été attribué ?

II- Le statut de la monnaie en Algérie :

Pour répondre à cette interrogation, nous examinerons brièvement les différentes réformes monétaires en Algérie. Puis, nous donnerons un élément de réponse sur le fait que l'injection massive de la monnaie dans notre économie a favorisé le secteur informel (ceci en utilisant les différentes théories citées).

a- Bref rappel sur les réformes monétaires en Algérie :

La politique monétaire algérienne a connu deux grandes phases : l'une de 1962 à 1989 et l'autre de 1990 à nos jours. Chacune de ces périodes a été marquée par des réformes spécifiques.

****Etape de 1962 à 1989 :**

Le système bancaire algérien hérité après l'indépendance ne pouvait favoriser l'expansion du secteur industriel naissant. Il est donc paru nécessaire de se doter d'organes destinés à jouer un rôle dans la promotion des investissements. Ce fut donc la création de plusieurs établissements comme BCA, CAD, CNEP (1963-1964), BNA, CPA, BEA (1966-1967). Lors de cette période (1962-1969) ce qui semble ressortir des différentes lois, c'est qu'il s'agissait de mettre en place un système bancaire chargé du financement du secteur public socialiste, dans des conditions qui permettaient son épanouissement. Mais, ce n'est qu'en 1970, avec l'ère de la planification que le rôle de l'intervention des banques s'est précisée. La loi de finance de 1970 a exigé le financement en concours temporaire de tout investissement public. Ainsi, les sociétés nationales devaient recourir au crédit pour financer leurs investissements productifs. Les banques financeraient le projet, mais les entreprises publiques devront rembourser ces fonds. Néanmoins, les garanties offertes par les réserves du pétrole vont introduire un certain relâchement de cette orthodoxie monétaire.

L'investissement public va principalement être financé par la rente pétrolière et à partir d'un certain moment par l'endettement extérieur. Ce qui va provoquer le découvert de nos entreprises. Un découvert dû, d'une part, à la faible utilisation de la capacité de production, d'autre part à la législation des prix rigide. Une législation qui ne pouvait permettre à l'entreprise de vendre selon son coût de production et réaliser un gain qui puisse lui permettre de faire face à toutes ses dettes et de dégager un surplus. La croissance se voit entravée par cette réglementation (Rigidité pour les entreprises et liberté des prix pour les distributeurs, ce qui va favoriser le secteur informel).L'Etat a cru pouvoir maîtriser l'offre et la

demande de monnaie sans toutefois altérer l'équilibre par le biais du système des prix. Ce qui démontre que l'objectif recherché lors de cette période était un objectif de monnaie neutre.

Malgré cela, nos entreprises ont continué à fonctionner grâce à l'injection de la monnaie. Ayant donc, échoué dans la mise en place d'un système productif qui renfloue au moins les capitaux avancés par les banques, la chute du prix du pétrole en 1986, va inciter l'Etat à adopter une nouvelle loi. Cette nouvelle loi voulait, à travers ses objectifs, inciter le système bancaire à prendre plus de disposition pour éviter le risque de non-remboursement constaté pour les entreprises. Les banques ne sont plus considérées comme une source inépuisable de liquidité. La fonction du système bancaire est donc d'assurer à la fois l'existence d'une monnaie circulant sous forme de revenu et circulant sous forme de capital et d'avance. La nouvelle méthode a été mise en œuvre en **1986** par la promulgation de la loi 86-12 du 19-08-86. Cette loi portant régime des banques cherchait à ce que le système bancaire assure l'aide du plan de crédit, l'adéquation des ressources financières et monétaires aux objectifs du plan de développement national.⁶ Cette loi portant régime des banques marque l'amorce de la refonte du système bancaire algérien. C'est ainsi que la Banque Centrale recouvre des prérogatives en matière de définition et d'application de la politique monétaire et de crédit, en même temps qu'étaient revus ses rapports avec le Trésor Public. Les dysfonctionnements de l'économie, la crise d'endettement extérieur, vont donner naissance à une autre loi. A partir de janvier 1988, une réforme de l'économie algérienne reposant sur l'autofinancement des entreprises a été engagée. Cette dernière a pour objectif de rétablir une relation entre la banque et l'entreprise en réaffirmant leur caractère commercial. Ces relations doivent être régies par les règles de la commercialité dans le cadre d'engagement contractuel.

⁶ M. Boudersa. « La ruine de l'économie Algérienne sous Chadli », éd. Rahma.1993, p.58

Les réformes économiques mises en place de 1970 à 1989, ont induit à des distorsions qui ont lourdement pesé sur la croissance économique. Des distorsions causées par une création monétaire abusive et par le comportement des entreprises publiques quant au respect des bonnes règles de gestion, qui devait favoriser leur rentabilité afin d'assurer leur pérennité.

La crise des années quatre vingt a ensuite renforcé les contraintes budgétaires et mis en évidence la confusion des rôles, conduisant l'Etat à entamer son désengagement du financement de l'économie. L'objectif était de sortir de la crise du financement par l'endettement et de rétablir les grands équilibres macro-économiques.⁷

**Etape de 1990 à nos jours :

L'Algérie veut désormais passer d'une économie planifiée et rentière à une économie de marché. Ce fut donc la promulgation de la loi 90-10 sur la monnaie et le crédit.

Cette loi a marqué d'une manière décisive, dans le domaine monétaire et bancaire, le processus de transition de l'économie algérienne vers une économie de marché et est venue renforcer les réformes économiques engagées dès 1988 et mettre fin à la triple crise d'endettement, d'inflation et de gestion administrée. Cette loi allait mettre fin à toute ingérence administrative, (le monopole de l'Etat dans le secteur bancaire et financier a été supprimé), et établir des institutions et des instruments afin de pouvoir instaurer une autorité de régulation autonome. Cette autorité fut chargée de la réalisation de ces objectifs et de la conduite de programmes de rupture, de réhabilitation et de rénovation des structures.⁸ Cette loi visait notamment, à réhabiliter la monnaie et par conséquent, l'autorité monétaire ainsi que le statut de la banque en tant qu'entreprise bancaire.

⁷ E. Brack. « Systèmes Bancaires et financiers des pays arabes: vers un modèle commun ? », éd. l'Harmattan, 2012, p.191.

⁸ R. Charvin, A.Guesmi. « L'Algérie en mutation : les instruments juridiques de passage à l'économie de marché ». éd. L'Harmattan, 2001, p.240.

Après avoir donné un aperçu sur les différentes réformes monétaires en Algérie, il semble opportun de présenter une esquisse des conséquences de la politique monétaire sur le secteur informel et ceci en nous basant sur les théories.

II- Le statut de la monnaie et secteur informel :

Le système bancaire algérien ne pouvait jouer le rôle qui lui était dévolu après 1962 et ce jusqu'en 1989, car il évoluait dans le cadre de la planification. Une planification qui avait pour mission de répartir les ressources et stimuler l'activité réelle, grâce aux prévisions. Mais elle n'a pas eu les effets désirés. La demande de monnaie s'est vue satisfaite sans résistance, sans pour autant que la production et la rentabilité du secteur réel suivent. Cette contrepartie qui devait maintenir l'équilibre s'est vue entravée par le système des prix fixés. Un équilibre qui s'est vu de plus en plus altéré en 1986 par la chute du prix du pétrole. Les crédits sont remis en cause, et l'activité réelle est tenue de les rembourser. Pour ce faire, l'entreprise doit donc se baser sur la notion de production et de productivité, seule variable pouvant stimuler la croissance économique.

Cette croissance se voit entravée par une nouvelle réglementation des prix. Rigidité pour les entreprises et liberté des prix pour les distributeurs (ce qui va favoriser le secteur informel). L'Etat a cru pouvoir maîtriser l'offre et la demande de monnaie sans toutefois altérer l'équilibre par le biais du système des prix. Ce qui démontre que l'objectif recherché lors de cette période était un objectif de monnaie neutre.

Cette politique qui devait accompagner l'évolution réelle avec comme objectif la stabilité des prix s'est vue entravée par ce même objectif. Car lors de cette période le fonctionnement de l'économie a failli aux règles de l'orthodoxie monétaire. Ceci ne peut être contesté, L'étude statistique nous permet de le voir. La première spécificité est la part de l'investissement, une part importante du produit intérieur brut. C'est les entreprises publiques qui ont bénéficié de la plus grande part (40.2% en 1970 contre 37.4% en

1983).⁹ Investissements réalisés grâce à une offre de monnaie accrue. L'effort d'investissement consenti par la nation est impressionnant. L'enveloppe accordée aux investissements a été en constante augmentation puisqu'elle est passée de 12 Milliards de Da durant le 1^{er} plan triennal à 550 milliards lors du deuxième plan quinquennal.

L'expérience algérienne nous a montré que les investissements ont été rarement stoppés pour un motif de dépassement du coût initialement prévu. Nos entreprises ont continué à fonctionner grâce à l'injection de la monnaie et aux capitaux avancés. Ainsi ces avances sont passées de 20.3 milliards de Da en 1980 pour atteindre 34.1 milliards de Da en 1983 ce qui fait une augmentation de 13.8 milliards de Da, pourtant l'excédent d'exploitation est resté négatif.

Ces chiffres éloquents ne font que confirmer que : l'emploi, l'indépendance économique, l'équilibre régional, la satisfaction des besoins sociaux de la population, sont, entre autres, les objectifs assignés à cette stratégie d'industrialisation. Les performances financières et économiques étaient reléguées au second plan, voire totalement occultés.¹⁰

En termes de production les résultats escomptés ne sont pas atteints. Puisque la production industrielle qui représentait 11% du PIB ne dépasse pas 14% du PIB pourtant elle avait reçu une grande enveloppe de la part des investissements globaux. Quant à la part de la production des hydrocarbures nous avons selon les statistiques une production industrielle globale de 7.8 milliards de Da en prix constant contre une enveloppe de 88 milliards de Da nous pouvons donc largement constater l'écart. Les 23.4 milliards de Da de découverts et les 14.6 milliards de déficit représentent une fois et demi la fiscalité pétrolière de la même année, 82% du revenu total de l'Etat et 63 % du montant total investi dans l'industrie. L'ampleur de la destructuration financière des sociétés nationales contribue à l'explication du recours de

⁹ ONS, 2010

¹⁰ N. E. Sadi, « La privatisation des entreprises publiques en Algérie », éd. L'Harmattan, 2005, p.27.

plus en plus massif à l'économie de crédit et par là à la création monétaire.¹¹

Cette situation est dû au fait que l'Algérie s'est contentée de financer tous ces investissements par la rente pétrolière ce qui fait que l'émission monétaire devient un financement facile et non pénible. Il est vrai que l'augmentation continue des prix du pétrole a favorisé cette politique.

La masse monétaire est passée de 13Milliards de Da en 1970 à 308.1 Milliards de Da en 1983 elle a eu une évolution moyenne supérieure à celle du PIB. 21% pour la masse monétaire contre 19% pour le PIB.

Tableau n°01 :

Evolution indiciaire de la masse monétaire et du PIB DE 1970 à 2011

	1970	1971	1972	1973	1974	1975
Evolution indiciaire de la MM2	12.56	6.5	30.22	12.23	26.57	30.96
Evolution indiciaire du PIB	11	2	16	17	73	11

	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982
Evolution indiciaire de la MM2 %	29.18	19.15	29.85	18.12	17.32	16.73	26.33
Evolution indiciaire du PIB %	20	17	20	22	27	18	8.4

	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989
Evolution indiciaire de la MM2	20.33	17.35	14.96	1.4	13.60	13.60	5.18
Evolution indiciaire du PIB	12.6	13	10	1.7	5.4	2.3	22.4

	1990	1991	1992	1993	1994	1995
Evolution indiciaire de la MM2	11.4	20.9	24.25	21.6	15.3	10.5
Evolution indiciaire du PIB	41.4	55.5	24.6	10.7	25.0	34.7

¹¹ P. Blanc. « Souveraineté économiques et réformes en Algérie. éd. L'Harmattan, 2009, p.74

	1996	1997	1998*	1999	2000	2001
Evolution indiciaire de la MM2	14.4	18.4	47.23	12.36	13.1	22.3
Evolution indiciaire du PIB	28.2	8.2	1.1	15.2	26.6	3.3

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Evolution indiciaire de la MM2	17.30	15.6	11.43	11.2	18.7	21.5
Evolution indiciaire du PIB	5.2	15.7	19.2	22.9	12.15	10.8

	2008	2009	2010	2011
Evolution indiciaire de la MM2	16.0	3.1	15.4	20.0
Evolution indiciaire du PIB	16.6	-1.0	7.6	19.1

Ce qui nous amène à dire que la masse monétaire mis à la disposition de l'économie, pour cet intervalle, témoigne de l'importance de la monétisation de l'économie. Le système bancaire algérien a fourni des prestations considérables à l'économie nationale. En 1986, la masse monétaire était de 227.01 milliards de Da et est passé à 343.05 milliards de Da en 1990. Le PIB lui était de 296. 6, est a atteint 414.3 milliards de Da (voir tableau n°01 : Evolution indiciaire de la masse monétaire et du PIB).

Afin de maintenir la paix sociale et dissimuler l'ampleur de la crise à l'opinion, le gouvernement eut recours à un certain nombre de pratiques dont les conséquences ont été plus graves que le mal qu'elles étaient censées enrayer. Pour combler le déficit budgétaire, les autorités utilisaient également la planche à Billets.¹² Cela prouve que malgré la diminution des apports en devise que génère le pétrole, le pouvoir monétaire à continué à injecter de la monnaie sans contrepartie réelle dans l'économie.

Certaines remarques sont à notées :

La gestion de la monnaie, a été provocatrice de déséquilibre au sein de l'économie algérienne. Puisque les variables utilisées par les théories ont été utilisées différemment dans un contexte différent.

¹² M. Ouchichi, « L'obstacle politique aux réformes économiques en Algérie », Thèse Doctorat en Science Politique, Mai 2001, p112.

- **Premièrement**, la demande de monnaie a effectivement augmenté alors que les prix étaient fixés, les transactions ont augmenté vu l'augmentation de la demande, le pouvoir d'achat a donc automatiquement augmenter. Pourtant les transactions sont la variable constante de l'analyse classique qui démontre que la monnaie ne peut être que neutre. Les prix qui étaient fixés et qui devaient maintenir l'inflation ont eu un impact contraire vu le taux d'inflation. Cela est dû au taux d'intérêt très bas (entre 2% et 5.75%) qui a incité à la spéculation sans qu'il y ait pour autant une contrepartie réelle. La baisse des prix de l'économie formelle a été favorable au secteur informel par le biais de la liberté des prix aux distributeurs. L'Etat s'est vu donc imputé un taux d'inflation qui s'est formé hors du circuit économique formel.
- **Deuxièmement**, l'investissement de masse qui devait stimuler la production nationale a échoué. Selon la théorie keynésienne, si le taux d'intérêt est bas et si l'offre de monnaie augmente, l'investissement doit agir positivement sur le revenu et par là sur la production. En Algérie il y a bien eu augmentation du revenu, mais ce revenu a malheureusement agi sur la demande de spéculation favorisée par un secteur informel, sans pour autant qu'il y ait eu croissance réelle. La croissance a stagné aux environs de 1.4%.¹³
- **Troisièmement**, nous pensons que le prix qui reflète le pouvoir d'achat a vraiment poussé à l'effet revenu permanent. Puisque les prix étaient fixés par l'Etat et les opportunistes par le biais des connaissances des rouages du marché ont prévu cet accroissement (un accroissement provoqué par l'esprit spéculatif du marché parallèle), il y a bien eu effet du revenu permanent mais il ne s'est pas fait par le biais de la thésaurisation, mais par d'autres formes de richesse. Cette richesse ne s'est pas faite au sein de l'économie formelle mais au sein d'une économie informelle. Voir tableau suivant :

¹³ O. Benderra, G.Hidouci, « Algérie : économie, prédation et Etat policier », Comité justice pour l'Algérie. Dossier n°14. Mai 2004, p.07.
http://www.algerie-tpp.org/tpp/pdf/dossier_14_economie.pdf.

Tableau n°02 :

Evaluation de la taille de l'économie souterraine en Algérie en millions de Da

Années	1970	1975	1978	1980	1985	1990	1992	1995	2000	2004
Revenus souterrains	6829.009	14953.084	28242.444	44604.417	62192.582	13280.176	285057.801	507379.396	942858.983	1452225.576
% au PIB	0.28	0.24	0.27	0.27	0.21	0.24	0.27	0.25	0.23	0.24

Source: Thèse de Doctorat 2006/2007, en Sciences Economiques, Faculté de Tlemcen, Boudellal Ali. (Vito.Tanzi :1982).

L'Etat s'est vu donc imputé un taux d'inflation qui s'est formé hors du circuit économique formel. Car la croissance excessive de l'offre de monnaie a conduit à la hausse des prix (chose contradictoire avec la législation), cette hausse a eu lieu dans un secteur informel qui a échappé au contrôle des autorités monétaires. Cette hausse des prix, causée essentiellement par la sphère de distribution, s'est transformée par une plus value réelle en achat de bien durable.

Vue cette politique désastreuse, l'Algérie a du abandonner cette ancienne conception de la monnaie, pour une nouvelle, il fallait activer le rôle de la monnaie.

En 1990, l'Etat donne plus de prérogatives à la Banque Centrale, pour gérer l'économie nationale et contrôler la masse monétaire. Banque et secteur réel sont tenus de suivre les prérogatives imposées par l'économie de marché régie par la loi de l'offre et de la demande. Lors de cette période, l'Etat a libéré les prix fixés.

La loi 90-10 a été adoptée. Cette dernière devait agir sur l'offre de monnaie et sur les anticipations des agents afin de maintenir l'inflation et

stimuler la croissance. Cette politique s'est traduite : Par une augmentation de la masse monétaire de 1990 à 1991 puisqu'elle est passée de 343.3 milliards de Dinars à 415.2 milliards de Dinars soit une augmentation de 20.9 %, pour passer ensuite en 1992 à 515.6 Milliards de Dinars donc une croissance de 26.1 % et à 627.4 Milliards de Dinars en 1993 soit un pourcentage de 20.5. Le taux de liquidité s'est vu réduire de 61.9% à 48.6% en 1993. Ceci résulte, pour ce qui est de 1990 à 1993 de l'augmentation des recettes d'exportation des hydrocarbures, liée à l'évolution des prix du pétrole d'une part, d'autre part, de la forte dépréciation du taux de change. De 1992 à 1993 cette croissance sensible de la masse monétaire est due à la stabilisation du taux de change.¹⁴ De 1993 à 1995, nous remarquons un recul sensible quant à l'évolution de la masse monétaire puisqu'elle a une évolution indiciaire de 15.7% en 1994 contre une évolution de 21.1% en 1993. Puis passe à 10.5 % en 1995.

L'accord "stand-by" a permis de maîtriser l'expansion monétaire qui a caractérisé les périodes qui ont précédé la signature de l'accord. Au cours de la période 1993-1997, la croissance de la masse monétaire est passée de 21,1% à 18,4%, et c'est la quasi monnaie qui a relativement connu la progression la plus importante. Cette politique monétaire stricte a permis de réduire le **ratio de liquidité** (M2/PIB) de 49% en 1993 à 36% en 1997 (Voir tableau n°02 : Taux de liquidité de 1990 à 2011).

En effet, si on prend comme référence le taux de variation annuelle des disponibilités monétaires, on s'aperçoit que de 19,9% en 1993, ce taux est passé successivement à 6.5% en 1994, 9,1% en 1995. Donc, le système bancaire, qui assurait, en l'absence totale de marchés financiers, l'essentiel, pour ne pas dire la totalité, du financement de l'économie, se caractérisait par un manque de liquidité qui dépendait totalement du refinancement de la Banque d'Algérie.¹⁵

¹⁴ A. Naas, « Le système bancaire algérien: de la décolonisation à l'économie de marché. », éd. Maisonneuve & Larose, 2003.

¹⁵ ILMANE M-C. (2006), « Réflexions sur la politique monétaire en Algérie : objectifs, instruments et résultats (2000-2004) », Cahiers du CREAD, n° 75, p. 69-107.

L'augmentation des prix du pétrole (23.65 \$/Baril en 1990, 98.32\$/Baril en 2008), va fortement influencer les indicateurs monétaires. A partir de 1999, la liquidité bancaire s'est très fortement améliorée, elle passe de 35.6 % à en 1996 à 55.3 % en 1999, puis de 40 % en 2000 à 65.1 % en 2003. Elle résulte des opérations d'assainissement, la recapitalisation des banques opérées par le trésor, suite à un afflux des ressources extérieures nets (très accentué en 2002), d'une politique budgétaire plus expansionniste et des retombées du plan de relance de l'activité économique.¹⁶

La source de cette augmentation n'est pas du tout imputable à la production puisque la comparaison entre l'évolution de la Masse Monétaire et le PIB de 2001-2011 permet de constater un déséquilibre important entre la Masse Monétaire et la Production: 22.3 % en 2001 pour la masse monétaire contre 3.3 % pour le PIB (voir tableau n°01).

La surliquidité observée est l'expression monétaire des difficultés d'absorption productive de la rente pétrolière. La liquidité bancaire s'est donc fortement accrue sous l'influence des revenus pétroliers des entreprises du secteur des hydrocarbures à travers la fiscalité pétrolière que l'Etat prélève à la hauteur de 65% sur la totalité des revenus pétroliers. Pourtant, dans la théorie quantitative de la monnaie qui fait de la création monétaire la principale cause d'une hausse continue du niveau général des prix. Plus une économie est liquide, plus le risque d'inflation est élevé et plus la monnaie (qui est un bien public) perd de sa valeur. En Algérie lors de cette période -augmentation du taux de liquidité-, le taux d'inflation à diminué par rapport à la phase précédente (1970-1990 ; 1990- 1996). Il est passé de 24.9 % en 1991 à 1.43 % en 2002 et 4.86 % en 2008 puis 8.9% en 2012. Il va sans dire que les avoirs extérieurs jouent un rôle central dans l'expansion des liquidités monétaires. Constitués par les réserves officielles de change.

¹⁶ F. Z. Oufriha, « La difficile transformation du système bancaire en Algérie » ; « L'Algérie face à la mondialisation », T. Chentouf, éd. African Books. 2008, p.149.

Après un taux de croissance bas de la masse monétaire enregistré en 2009 (3,1 %) sous l'effet de l'important choc externe, l'année 2010, marque le retour à l'expansion monétaire à un rythme de 15.2 % au sens de la masse monétaire M2, soit une progression inférieure aux forts rythmes de croissance monétaire des années 2006 à 2008. L'agrégat avoirs extérieurs nets est la variable déterminante dans cette expansion monétaire. Après le choc externe de 2009 qui a suivi la forte consolidation des avoirs extérieurs en pleine crise financière internationale (2007-2008), l'agrégat avoirs extérieurs nets a progressé de 10,2 % en 2010 et émerge de nouveau comme une source importante de croissance monétaire au sens de M2, alors qu'il n'avait pas alimenté le processus de création monétaire en 2009. Il passe de 10885.7 M Da en 2009, à 13922.40 M Da en 2011.¹⁷

De ce fait l'accroissement des recettes pétrolières n'a rien changé dans le paysage de l'économie algérienne, puisqu'il reste tributaire de son pétrole. Cette gestion n'aura d'effet que sur l'inflation. Une inflation maîtrisée de 1992 à 2005 puisqu'il passe de 32% à 2% vu la gestion restrictive mise en place lors de cette période, puis ce taux passe de 2.31% en 2006 à 3.91 % en 2010 et à 8.9% en 2012. Nous remarquons une légère hausse pour ces dernières années. Par contre de ce qui est de la croissance nous affichons un taux relativement bas durant ces dernières décennies (Voir tableau n°03).

Tableau n°03 : Evolution du taux d'inflation en Algérie de 1990 à 2012

	1990	1991	1992	1993	1994	1995
Tx d'inf %	37.4	24.9	32.7	20.5	29.0	29.7
	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Tx d'inf %	18.6	5.7	4.9	2.6	0.3	4.2
	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Tx d'inf %	1.43	4.26	3.97	1.38	2.31	3.68
	2008	2009	2010	2011	2012	
Tx d'inf %	4.86	5.74	3.91	4.52	8.9	

Source: ONS

¹⁷ Banque d'Algérie, « Rapport d'activité 2010 », p.129.

Mais ces réformes semblent ne pas fonctionner, à l'exception de la stabilisation du taux d'inflation (un taux d'inflation qui semble diminuer, chose contradictoire, avec la libéralisation des prix). Cet état de choses ne fait que renforcer l'idée selon laquelle c'est un secteur informel qui de 1970-1990 à profité de l'ancienne réglementation des prix pour les augmenter. L'économie parallèle en Algérie se déroule essentiellement dans la sphère de la distribution. Tous les produits sont l'objet de spéculation : ils sont obtenus à des prix administrés par le biais de connaissances au niveau des entreprises publiques et sont revendus par des tiers sur les marchés parallèles à des prix exorbitants, (car pour arriver aux consommateurs finals, ces mêmes produits passent par plusieurs canaux de distribution qui se sont formés hors du circuit formel), réalisant ainsi un surplus important.

Actuellement d'après les observations quotidiennes nous remarquons que sur le marché ces mêmes « trabendistes »¹⁸ pour écouler leur marchandise, vendent à des prix moins chers ou égaux à ceux du marché. Cela suppose que la réglementation des prix a toujours eu un effet contraire. Car si nos autorités monétaires ont pu avoir le contrôle total du système bancaire et monétaire, par contre le comportement des agents économiques leur a échappé. Un comportement qui visait surtout une demande de thésaurisation et de spéculation, menace inflationniste par excellence.

Conclusion :

L'échec ou la maîtrise de la politique monétaire dépendait de la liquidité de l'économie qui devait être maîtrisée par le système bancaire et le comportement des agents économiques. Pourtant, en Algérie, le système bancaire s'est caractérisé par une mauvaise gestion qui a provoqué une faille.

Dans ce contexte, il n'est pas étonnant que l'économie informelle soit omniprésente. Bien qu'il soit difficile, même sur un plan strictement économique, de construire un schéma explicatif des causes l'ayant

¹⁸ Terme utilisé en Algérie pour les vendeurs opérant dans le marché informel.

engendrée, il semble que la volonté politique de geler les mécanismes de régulation par le marché, et donc par les prix, est, en « dernière instance », le facteur essentiel.¹⁹

Au lieu que la monnaie mise en circulation par le système bancaire développe l'économie formelle et réelle, cette monnaie a été utilisée dans l'économie informelle et a favorisé les déséquilibres. Ce que vit notre économie n'est que les résultats des erreurs d'une politique monétaire inappropriée à son contexte économique.

Il est donc nécessaire de prendre des mesures qui s'imposent pour coordonner et harmoniser les politiques monétaires d'une part et édicter des lois qui régissent l'activité informelle d'autre part.

Bibliographie :

1. BELLAL S. , « Changement institutionnel et économie parallèle en Algérie : quelques enseignements », Article pdf.
2. BENDERRA O., G. Hidouci, « Algérie : économie, prédation et Etat policier », Comité justice pour l'Algérie, Dossier n°14, Mai 2004.
3. BLANC P. « Souveraineté économiques et réformes en Algérie. éd. L'Harmattan, 2009.
4. BOUDERSA M. « La ruine de l'économie Algérienne sous Chadli », éd. Rahma, 1993.
5. BRACK E. : « Systèmes Bancaires et financiers des pays arabes : vers un modèle commun ? », éd. l'Harmattan, 2012.
6. CHARVIN R., Guesmi. A, « L'Algérie en mutation : les instruments juridiques de passage à l'économie de marché ». éd. L'Harmattan, 2001.
7. CHAVANCE B., Dahmani A., « L'Algérie à l'épreuve : Economie politique des réformes. », éd. l'Harmattan, 1999.
8. Conte B., « La tiers mondialisation de la planète », éd. Presses université de bordeaux, 2009.

¹⁹ Bellal. S.: « Changement institutionnel et économie parallèle en Algérie: quelques enseignements », p.6. Article pdf.

9. ILMANE M-C, « Réflexions sur la politique monétaire en Algérie : objectifs, instruments et résultats (2000-2004) », Cahiers du CREAD, n° 75, 2006.
10. LEFEUVRE E., « Marchés Financiers la logique du hasard: Rapproché les marchés et l'économie pour ne plus subir l'imprévisible », éd. Eyrolles, 2010.
11. MANOURY J., « Des délices de l'inflation aux affres de la déflation : une lecture Keynésienne de la crise », Publication des Universités de Rouen et du Havre 2009.
12. MONTOUSSE M., « Macroéconomie », éd. Bréal 2006.
13. NAAS A., « Le système bancaire algérien : de la décolonisation à l'économie de marché. », éd. Maisonneuve & Larose, 2003.
14. OUCHICHI M. « L'obstacle politique aux réformes économiques en Algérie. ». Thèse Doctorat en Science Politique, Université Lumière Lyon, 2 Mai 2001.
15. OUFRIHA F. Z., « La difficile transformation du système bancaire en Algérie », « L'Algérie face à la mondialisation », T. Chentouf. éd. African Books, 2008.
16. CATEX P.; « Histoire critique des théories monétaires et des économistes : l'argent contre la monnaie », éd. L'Harmattan, 2007.
17. SADI N. E., « La privatisation des entreprises publiques en Algérie », éd. L'Harmattan, 2005.
18. TALAHITE .F.Z. « L'Algérie face à la mondialisation » ;« La difficile transformation du système bancaire en Algérie », éd African Books Collective, 2008.
19. THIOMBIANO T., « Crise financière et économique internationale : analyses théoriques et empiriques et implications pour le continent africain », 2010.
20. BYR W. C., « Contre performance économique et fragilité institutionnelle », Revue confluence méditerranée, N°45, Printemps 2003.